

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 7

Artikel: Valaisanneries du "Conteur" : [suite]
Autor: Gabbud, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211922>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 12 février 1916 : Onna fita pè Lozena (Marc à Louis). — Valaisanneries du *Conteur* (M. Gabbud). — « Les Menottes ». — La ville de Fribourg. — L'effeuilleuse (Henri Renou) (Fin).

ONNA FITA PÈ LOZENA

L'AUTR'HI — dedzo — quand mè su z'u lèvà, ma fenna — la Luise à tambou, onna bin bouna dzein que m'a bailli dou petit bouibo, suti quemet lau père — ma fenna mè dit dinse : « Marc, se t'allève vouà menà à t'ia-caïon de Losena la cailleta que sè vò pas ein-graissi ! — Bin se tè vò, que lài é de. » P'è dan prài ma roulière, lo tsè avoué lo berfou et su parti.

Cràide-vo que l'è bin réussà de veni eili dzo qu'è ? Peinsà-vo vâi que lài avâi onna fita pè Lozena et que n'ein arî rein su. Mè, faut bin vo dere d'ailleu que du la guierra ie tigno pe min de papâ : lo laci sè veind pas prau tehè et lè truffie ora l'è la police que fâ lè prix, mà l'è pas li que lè plliante.

Dan, quand l'è z'u déplièhî, l'allâvo po medzi onna fondia pè Sin-Laurent, quand mè su reincontrâ avoué on mouf de dzein. L'ètai bo et bin onna fita à cein que paraît, ma diabe lo premi mot que l'ein savè. P'è dan suivâ eiliau dzein que l'allâvant pè eilia tserraire que lài diant *Pichâ*. Adan l'è cein qu'ètai dau biau. Cili que n'a pas vu çosse n'a rein vu. L'avant aguethi on biau drapeau que l'avâi bin dâi couleu, dau rodzo, dau bllian, et pu à mètet onna galèza dzenelhie. M'a seimblâ que l'ètai onna dzenelhie por cein que n'èté pas tant plliessi po vère bin adrâi ; cein sè pao que l'ètai petître on pào à bin on outra bête à z'âle. Lè dzein l'ètant tot dzoïào : l'avant invitâ lè collégien et ie bramâvant tant que pouâvant, tandu que dâi monsu avoué dâi carlette blliantse tsantâvant dai galèze tsantson : iena que sè desâi :

C'est un beau château

Va l'en ville et ville et vau !

On outra : *Roulez tambours*. Quand l'ant tsantâ lo trâisièmo coupllet que sè dit : *Flottez drapeaux*, l'ant ti guegnâ la dzenelhie. Adan ion, que l'ètai convocâ tot espret et qu'ètai vi qu'on ètiâiru, l'a montâ amont la mouralhie po dètatsi lo drapeau. L'ant de que l'avant fè veni eili corps du lo canton d'Argovie. Mè su peinsâ ein dedin de mè mîmo que l'arant mi fè de preindre on Vaudois. On dit tant que faut ître de tsi no, et pu, po eiliau fite, la police va queri dâi z'ètrandzi. L'è verè que l'a z'u rido vito met avau lo drapeau, mà n'è pas bin comprâ porqu'è l'ant dèguenautsi. Ie paraît que cein dè-vevâi sè fère.

Lâi a oncora z'u dâi tsanson et dâi lutzèrâdzo. L'ari bin voliu restâ pe grantè, ma su z'u vito medzi ma fondia, cà mè faillà ître à l'ottò po gouvernâ. Mâ, l'è bin regrettà. Ie paraît que lo deveindro l'ètai oncora bin pe biau : l'ant saillâ lè z'agent de lau gapiounâre et pu lè sordâ l'ant fè 'na pararda dein la vela. L'ant mîmameint

profitâ po asseyi lau pompe. Einfin quie, l'ant tot fè po que sâi galé, mà l'ètai onna fita por leu, du que l'è papâ n'ein ant pas parlâ devant.

Por quant à mè, vu mè rappellâ grand teimps de eilia fita pè Lozena.

MARC A LOUIS.

Des grands blessés. — Notre petite Eliane est non seulement malicieuse, mais elle a un bon petit cœur. Ecoutez plutôt.

Toute la famille est à table. De quoi parle-t-on, si ce n'est de la guerre, de l'horrible guerre qui fait couler tant de sang.

— A quoi penses-tu, Eliane, pourquoi ne manges-tu pas tes macaronis ; tu les aimes pourtant bien ?

— Je ne peux pas les manger, ils sont blessés et il me semble qu'ils saignent, fit-elle tristement.

La sauce aux tomates, dans sa petite imagination d'enfant, représentait le sang.

« UNE BONNE MAMAN. »

La troisième conjugaison. — Un tout jeune garçon passe l'examen.

— Dis-moi, fait l'expert, comment se terminent les verbes de la troisième conjugaison.

— En *oir*, M'sieur !

— Parfait, mon garçon, on voit que tu connais déjà bien ton français. Cite-moi donc un exemple.

— Tiroir !

(Authentique.)

D.

VALAISANNERIES DU « CONTEUR »

XV

Les quatre pots !

F^{EU} Edmond Laproz-Monmon, dont tout Saint-Pancrace se rappelle bien, était un diable d'homme. A une piété rigide, soit à une pratique scrupuleuse du formalisme extérieur de la religion, en quoi ses combourgeois ne se distinguent guère, Monmon alliait une ruse, une astuce qui en faisait comme la parfaite et vivante incarnation de la proverbiale roublardise normande transportée dans les montagnes du Valais. C'était un pince-sans-rire peu délicat dans la mise en œuvre de son stock inépuisable de tours inédits que recérait sa cervelle bizarrement inventive. Jouer son prochain avait l'air de quelque chose de sacré pour lui.

Voilà qu'un jour il se trouve dans l'obligation de se débarrasser de sa vache pour l'impérieuse raison qu'elle ne donne à chaque traite qu'une quantité de lait presque insignifiante, tout à fait indigne d'une vache qui se respecte.

Il réussit, en *engueusant* l'acheteur, à la passer à un honnête concitoyen, en ayant bien garde de l'instruire du motif de cette vente.

Quand l'autre lui demanda ce que la *Marquise* donnait de lait par jour, Monmon répondit de l'air le plus innocent et le plus sincère :

— Elle a ses quatre pots, je l'atteste sur ma conscience.

Le nouveau propriétaire de la *Marquise* emmena la vache, satisfait de cette quantité de lait et persuadé d'avoir fait un bon marché. Mais cette satisfaction ne fut pas de longue durée, quand après une traite ou deux il put constater combien il avait été trompé.

Il en fit des reproches amers à Monmon, menaçant d'en appeler à la justice pour défaire le marché.

— Tu me l'as donnée pour quatre pots, elle ne donne pas même le quart de cette quantité.

Monmon proteste, jouant l'étonné.

— Je jure qu'elle a ses quatre pots ! fait-il. Allons-la voir !

Et les deux hommes en route pour l'étable. Aussitôt près de la vache, Monmon lui saisit les mâchoires et dit à son compagnon surpris du manège :

— N'a-t-elle pas ici deux pots (lèvres) ?

Puis, passant derrière l'animal, il en écarte la queue et entrouvre la vulve, disant triomphalement :

— Et deux ici. Comment est-ce que tu peux dire qu'elle n'a pas ses quatre pots !

Le pauvre acheteur se laissa tomber sur le rustique escabeau, à jambe unique, qui lui servait à traire cette excellente vache, anéanti devant une ruse aussi inattendue.

La supercherie repose dans cette histoire, authentique en ses moindres détails, sur les différents sens attribués dans les dialectes valaisans et aussi en français au mot *Pot* qui signifie à la fois *lèvre*, ancienne mesure de capacité, et aussi marmite. Cette dernière acception n'a rien à voir ici.

XVI

La vache au vieux Jacques.

Sous les apparences les plus ordinaires, le vieux Jacques n'en était pas moins le paysan le plus retors et le moins scrupuleux de toute la vallée. Rouler quelqu'un en foire était non seulement une prouesse honorable mais un acte méritoire, accompli sans remords, par quelqu'un qui sait faire son chemin dans la vie, sous l'égide tutélaire d'une Providence qu'on n'a garde d'oublier ni le matin ni le soir.

C'est incroyable la complexion bizarre de la mentalité de certaines individualités apparemment si simplistes.

C'était la grande foire du printemps. Le vieux Jacques — le Crésus de son village — y conduisit une superbe vache rouge, aussi vierge de défauts que de taches blanches sur son pelage uni, au dire du vendeur.

Or cette vache avait la fâcheuse manie de battre les gens, ce qui avait déterminé le vieux Jacques à s'en défaire sans en avertir, cela va sans dire, l'acquéreur, un *petit* marchand de la contrée, de ceux qui courent les foires de la région à l'affût d'un bon marché à faire sur le dos de personnes qui se recommandent à eux pour le choix d'une vache de sorte, pour lequel choix ils n'ont pas une confiance suffisante en leur propre savoir-faire.

Or la tare au sujet de laquelle le vieux rusé

avait gardé un silence prudent, constitue d'après un article formel de la loi un vice rédhibitoire au premier chef. Il le savait bien.

Quand, deux jours après, le nouveau propriétaire, sans défiance, amena la belle vache au mayen, elle se livra à son vilain jeu aux dépens du cadet des enfants qui s'était gentiment approché d'elle pour la caresser. Sans l'intervention paternelle un accident allait se produire.

Incontinent, le marchand dupé actionna le vieux Jacques devant le *tsâtelan* (juge de paix), sûr qu'il était de se faire rendre prompt justice.

Mais le rusé compère avait préparé son plan de défense. Nier la tare, ce n'était pas possible, trop de personnes avaient été les témoins des fredaines de sa vache. Il fallait s'y prendre d'une autre façon aussi machiavélique qu'inattendue.

Quand le juge lui eut exposé les griefs de l'instant, le vieux se tournant du côté de ce dernier lui dit :

— Mais pourquoi me fais-tu venir ici ? Je te l'avais bien dit que la vache battait, pourquoi l'as-tu achetée ? Si ç'avait été une vache *franche*, elle n'était pas vendable au prix que j'en ai reçu !

Et il jura sur tous les saints et saintes du paradis, que l'audacieux mensonge qu'il venait de prononcer était la pure et exacte vérité.

Juge et instant restèrent confondus et désarmés, devant l'assurance calme du vieillard, dont le mensonge était aussi évident pour le premier que pour le second, sans qu'il en pût davantage, la loi n'autorisant pas le prononcé d'un verdict sur de simples probabilités, mais exigeant la certitude que le vieux Jacques avait bien calculé impossible à établir.

M. GABBUD.

Si seulement. — Un brave paysan du Jorat est venu rendre visite à son fils, qui fait ses études à Lausanne. Le pauvre étudiant est malade... effet des fêtes de fin d'année.

Sa visite faite, le père rencontre dans la rue le docteur, qu'il questionne :

— A dire vrai, répond le médecin, le cas n'est pas grave. Mais, entre nous, il faut absolument que votre fils ait une conduite plus raisonnable. Voyez-vous, ces nuits blanches passées à « taper le carton », à boire du nouveau, à fumer comme un Turc, ça tue, à la longue. D'autant plus que votre garçon n'est pas des plus solides : le cœur est faible, les poumons délicats, les bronches, un peu atteintes... Bref ! il faut qu'il fasse attention.

— Eh ! Mossieu le docteur, si, au moins, mon fils était là ; il vous aurait *entendu « de visu ! »*.
D.

Une leçon de politesse. — C'est le titre qu'un de nos journaux du canton donne à la boutade suivante, qu'il publie sous la rubrique : « Variétés ». Nous reproduisons textuellement :

« Quelques ânon, conduits par la vieille Perrine, suivaient le vert chemin que bordent les halliers.

» Passe une troupe d'écoliers folâtres et d'humeur taquine :

« Mère aux ânes, bonjour ! » dit l'un des jeunes gens. Perrine alors répond : « Hé bonjour, mes enfants ! »

— Mais, direz-vous, elle est vieille, celle-là, vieille comme les rues.

D'accord ! Elle n'en est pas moins toujours jolie. Et ce qui est encore plus joli, c'est que notre confrère ne s'est pas aperçu que ce sont des vers. Que dirait ce bon M. Jourdain ?

Que je suis bête ! — M. ... se promenait l'autre jour place St-François, avec un ami.

— Tiens, s'écrie-t-il, soudain, regarde donc X. Il y a bien longtemps que je ne l'avais pas vu.

— C'est impossible ; il est mort.

— C'est juste ; si c'était lui, il serait en deuil.

« Les Menottes. »

Le *Conteur* est heureux de saluer une pièce toute nouvelle de son ami Georges Jaccottet. *Les Menottes*, est le titre de cette pièce ; elle a 3 actes. Elle nous sera donnée jeudi, au Grand Théâtre. Lausanne est déjà la joie de créer, il y a deux ans, la « Défense du Foyer », du même auteur, à qui sourit justement le succès.

La nouvelle pièce du dramaturge vaudois n'a rien à voir avec les événements actuels. L'action se déroule à Vévey, en 1913.

Comment l'auteur a-t-il ainsi pu sembler se désintéresser de l'époque si profondément tragique que nous vivons, demanderez-vous ? C'est bien simple. Il a estimé, avec raison, du reste, qu'il est impossible, actuellement, de porter en toute sincérité, sur une scène de chez nous, les sujets que nous pourrait inspirer le conflit européen et sa répercussion dans notre pays. Ou bien il faudrait laisser parler son cœur et sa conscience et susciter peut-être d'inutiles et dangereuses discussions ; ou bien il faudrait voiler ses sentiments et travestir sa pensée, ce qui ôterait toute valeur à la pièce ainsi conçue et réalisée.

Voilà pourquoi M. Jaccottet a repris, en attendant, un sujet qui l'avait séduit bien avant la terrible guerre.

Dans « Les Menottes », avant tout, il y a une étude de caractère, un caractère féminin, d'apparence un peu exceptionnel, mais que l'auteur a pu observer personnellement, précieuse garantie du côté vraiment humain de l'œuvre.

Une femme est liée à un homme par un de ces amours passionnés dont rien ne peut altérer la pureté ni diminuer la ferveur. Cet amour est mis en péril par la légèreté de caractère et les défauts de celui qu'elle aime. Alors, elle cherche à le défendre, cet amour, qui est sa vie. Et pour cela elle emploie toutes les armes qui s'offrent à elle. Le triomphe récompense sa louable persistance.

L'intérêt, grandissant d'acte en acte, de cette pièce est tout dans l'originalité des moyens de défense employés par la délaissée.

Ce n'est pas une thèse qu'a voulu soutenir l'auteur. Il n'a pas davantage voulu défendre telle ou telle idée. Ce qu'il a tenté, et avec bonheur, croyons-nous, c'est de porter à la scène un curieux cas de psychologie passionnelle.

C'est jeudi prochain 17 février qu'aura lieu la première des « Menottes » auxquelles nous souhaitons de tout cœur le plus grand succès.

Si on savait ? — « Réfléchis bien à ce que tu fais », disait, l'autre jour, une vieille dame à sa bonne, dont elle avait à se plaindre ; tu oublies qu'en compensation des mauvais moments que je te fais passer, je t'assure une rente à ma mort.

— Je sais bien, fait la bonne, mais encore si on pouvait savoir quand ça arrivera, on prendrait courage !

Le front qui rit. — Un bersaglier, revenu du front, ces derniers jours, en permission, disait à quelqu'un qui lui demandait des nouvelles des Autrichiens :

« Les Autrichiens ? Dès qu'y voient nos plumes de coq, ça leur donne la chair de poule ! »

La livraison de février 1916 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Emile Boutroux, de l'Académie française. Le bon sens. — F. Roger-Cornaz. Madame de Noailles et la poésie nationale. — Paul Rochat. La censure politique en Suisse. — Anthony Hope. L'Angleterre en temps de guerre. — Henri Bachelin. La guerre sur le hameau. (Seconde partie). — Paul Bonneton. Octave Feuillet et *Le village*. — Daniel Bellet. La France et la Suisse dans leurs relations d'affaires. (Seconde et dernière partie). — R.-A. Reiss. L'espionnage. — Sam. Lévy. Salonique et la paix future. Chroniques américaine (G. N. Tricoche). — Allemagne (Antoine Guillard). — Suisse romande (Maurice Milliod). — Scientifique (Henry de Varigny). — Politique.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraison de 200 pages. Pour tous les pays de l'Union postale : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr. — Pour la Suisse, 20 fr. et 14 fr.

LA VILLE DE FRIBOURG

(Composition d'un élève de 5^e classe primaire.)

La ville de Fribourg est divisée en deux parties : la Haute et la Basse. Moi, je suis venu au monde dans la Basse, mais maintenant je suis dans la Haute ; j'habite à la ruelle des Maçons.

La ville est partagée en quatre. A n'un bout il y a l'Auge, où il y a les Augustins pour enfermer les voleurs. Plus loin, je vois le marché des cochons et la vallée du Gottéron qui va se jeter dans la Sarine. Dans le temps, il y avait par là-bas des fabriques en abondance, mais les Bernois qui sont les ennemis de Fribourg ont tout saccagé.

A la Neuville où je suis né il y a une belle maison d'école et la Correction de l'autre côté. Il y a aussi le Barrage qui est une promenade et qui fait marcher l'électricité. Dans la Neuville il y a la Sarine qui coule, et les gosses vont souvent se noyer dedans surtout en hiver. Pour grimper Lorette on passe par le marché aux vaches.

Dans le quartier du Bourg il y a saint Nicolas avec sa tour et les orgues fabriquées par M. Moser. Un facteur qu'on nomme M. Wolf les a retapées l'année dernière et maintenant elles jouent très bien. Près de l'église il y a la Banque d'Etat, mais c'est pour les riches ; moi, je suis jamais été dedans. Plus en ça, à côté de chez Delley, devant les arbres, il y a le B. P. Girard qui était un grand saint et qui a beaucoup converti à Fribourg. Nous s'amusions souvent autour.

Au coin de chez Schmidt-Bauer il y a le Tilleul de Morat qui a été planté par un soldat qui est mort parce qu'il était trop essouffé. On voit toujours des gendarmes à côté pour le garder parce qu'il est très vieux et qu'on a voulu le mettre bas.

Tout près il y a encore la Police où on fait toujours aller payer l'impôt et la gendarmerie où l'on met les souldons au clou.

Au Varis je vois les Abattoirs où les paysans vont mener leurs vieilles vaches. Dessus il y avait les Allemands qui allaient à l'école.

Les curiosités des Places c'est les brasseries où qu'il y a mon père qui travaille. Il y a encore un musée Marcello, les bains à Galley, le séminaire où ils se font curés, le bazar Knopf, l'Hôpital et le baromètre à Yantz qui a été démonté une nuit par un vaurien, mais par bonheur le bon père Hubert l'a rapporté.

A Péroilles il y a le Teck, un moulin Grand, l'Académie et l'engrais chimique. Près de la scierie les députés parlent toujours de faire un pont mais mon père dit toujours que ceux du Bourg n'en veulent rien parce que le quartier deviendrait une seconde Basse. Il y a encore le quartier de Beauregard où il y a une grande carrière, mais c'est plein d'Italiens.

A Fribourg on parle la langue française et allemande, la religion est les $\frac{3}{4}$ catholique et le $\frac{1}{4}$ protestante.

A ceux de Fribourg on leur dit les Bolzes. Quand nous allons grappiller du bois en campagne on nous crie quelquefois : sales Bolzes ; mais nous on leur répond : Paysans.

Fribourg est une ville honnête, car il y a beaucoup de couvents. Elle amène en été beaucoup d'étrangers. Exemple : don Jaime.

Ce qui est dommage c'est qu'à Fribourg il y a point de fosse aux ours comme à Berne et point de parc aux singes comme à Neuchâtel ; nous avons qu'une volière à côté de chez Dossenbach et encore elle est pas très bien garnie.

J'aime quand même bien Fribourg parce que je suis venu au monde ici et parce que je suis bourgeois. Quand on est malade on entre à l'hôpital et ça coûte rien ; quand on vient vieux on peut aller se reposer et il faut rien payer non plus et en hiver quand on a rien à faire la com-